Le Courrier du Loiret, 9 septembre 2021

La commune reçoit un label sportif

La remise de subventions aux associations sportives du canton de Fleury-les-Aubrais, à la salle polyvalente du gymnase Serge-de-Leeuw, à Traînou avait lieu vendredi 3 septembre.

Étaient présents Jean-Pierre Sueur, sénateur, Marie-Agnès Courroy et Grégoire Chapuis, conseillers départementaux. Sans oublier les maires des communes avoisinantes et des représentants des associations du canton qui regroupe sept communes. Le montant de ces subventions avoisine 31.000 €.

Isabelle Renimel, Laurine Jalibert, Élodie Lambolez, Adib El Sarakby, Jean Pierre Sueur, Aymeric Pépion, Grégoire Chapuis et Marie-Agnès Courroy.

35 % de la population licenciée en sport

Aymeric Pépion, maire de Traînou, a chaleureusement remercié les bénévoles des associations, sans qui rien ne serait possible, à une époque où l'individualisme prime trop souvent sur l'intérêt collectif. Il a ensuite rendu un émouvant hommage à Serge Foucault, figure trianienne, récemment disparu.

Serge Foucault a consacré une grande partie de sa vie aux associations sportives trianiennes. Il a fait preuve d'un engagement sans faille au sein de son club de football dont il a assuré la présidence pendant 30 ans. Il a également créé l'Association sportive de Trainou dont il a été président durant une vingtaine d'années. Une minute de silence a suivi cette intervention.

Le label Commune sportive de la Région Centre-Val de Loire 2020-2024, est décerné par le Comité régional olympique et sportif (Cros), représenté par Denise Désirliste, sa secrétaire générale, et Sylvie Lanson, trésorière adjointe.

L'attribution du label se fait sur plusieurs critères :

• Le nombre de licenciés à une fédération française sportive par rapport à la population totale de la commune, 1.217 licenciés à Traînou, soit 35 % de la population.

• Le montant des subventions attribuées aux associations sportives par rapport au montant total des subventions attribuées par la commune (soit 31 % pour Traînou).

• L'accessibilité aux équipements sportifs pour les personnes à mobilité réduite.

• Dernier critère, le nombre d'emplois dans le domaine sportif et l'état des lieux des équipements sportifs.

Traînou a obtenu un très bon classement et la charte d'engagement a été signée par le maire Aymeric Pépion.

Cette soirée a également été dédiée à deux athlètes paralympiques, dans la discipline paradressage : Laurine Jalibert et Adib El Sarakby, qui s'entraînent à l'écurie de Champagne, à Traînou, sous la houlette d'Élodie Lambolez, en vue de leur participation aux JO 2024.

Avec beaucoup d'émotion et de fierté, Aymeric Pépion et Isabelle Renimel, leur ont remis les clés de la ville et les ont faits citoyens d'honneur de Traînou.

Jean-Pierre Sueur, sénateur, a conclu cette soirée en rendant hommage aux sportifs, notamment ceux de la commune, et aux associations qui portent les valeurs du sport.

Phoca PDF